

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

02/06/2022

AFFICHEE LE :

02/06/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

15 juin 2022

L’an deux mil vingt-deux, le 8 juin, à 19h30

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT.

ABSENTS : Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Nicolas BOHERE, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Maryline LELEGARD-ESCOLIVET à Josiane MALLET, Nicolas BOHERE à Joël JEANNE.

Monsieur Dominique MASSA a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

AFFAIRES FONCIÈRES : VENTE D’UN TERRAIN RUE ZOLA

DELIBERATION N° **DELIB-2022-074**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Serge RICCI

La ville a acquis en 2016 une maison située au croisement des rues Zola et Brière, afin de constituer une réserve foncière en vue de sécuriser les abords du collège. La maison située sur cette parcelle référencée CK36 fut ensuite déconstruite.

La société Inova Promotion, riverain de cette parcelle, souhaite en acquérir une partie, afin d'agrandir sa propre parcelle et ainsi de pouvoir construire un ensemble immobilier de 13 logements. Le projet de construction permettrait d'avoir une continuité de front bâti sur la rue Zola, et serait en retrait par rapport à la construction précédente, afin de renforcer la visibilité du carrefour.

La cession sera réalisée au prix d'achat initial, à savoir 189 400,00 €, majoré le cas échéant de la TVA en vigueur.

Par conséquent,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2241-1,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la consultation de service des Domaines,

Après consultation de la commission Urbanisme et transition écologique du 24 mai 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à vendre pour un montant de 189 400,00 € TVA en sus le cas échéant, une parcelle de terrain issue de la parcelle CK36 au profit de la société Inova Promotion avec faculté de substitution,
- **DE DONNER A CET EFFET TOUT POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant, pour régulariser tout avant-contrat, tout avenant, puis tout acte de vente de la parcelle ci-avant désignée, et tout document se rapportant à ce dossier.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Département :
CALVADOS

Commune :
MONDEVILLE

Section : CK
Feuille : 000 CK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 24/05/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 15/06/2022

Reçu en préfecture le 15/06/2022
par le centre des impôts
Caen Pôle de Topographie et de Gestion
Affiché le
ID : 014-211404371-20220608-DELIB2022_74-DE

6, place Gambetta B.P. 80540 14048
14048 Caen Cedex 1
tél. 02.31.39.74.00 -fax
ptgc.caen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

